

**■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 19-55560**

Lundi 8 Avril 2019

Date d'envoi au service éditeur : 07/04/2019

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **07/04/2019** au **27/05/2019**

Avis de concession

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis rectificatif
- > Créer un résultat de concession
- > Créer un avis d'annulation

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

D1 Formulaire Avis de convention de DSPDépartement(s) de publication : **6**Annonce No **19-55560**

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE****I.1) NOM ET ADRESSES**SYND INTER COM ESTERON ET VAR INF, 2458 route de la Grave, Point(s) de contact : Monsieur le Président, 06510, Carros, F, Téléphone : (+33) 4 92 08 27 27, Courriel : sievi@sievi.fr, Fax : (+33) 4 92 08 27 28, Code NUTS : FRL03**Adresse(s) internet :**Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.3) COMMUNICATION**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Eau Potable

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE GERE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ESTERON ET DU VAR INFÉRIEURS

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 41110000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) Description succincte : La durée de la future délégation de service public est ainsi composée : - une tranche ferme de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2020 à 00 heures, date de prise d'effet de la délégation, - une tranche conditionnelle de 2 années, faisant suite à la tranche ferme à compter du 1^{er} janvier 2023 à 00 heures, date de prise d'effet de la délégation, représentant une durée totale de la délégation de service public de 3 ou 5 ans. Le périmètre géographique de la prochaine délégation sera différent du périmètre actuellement délégué. Il comprendra un territoire de 16 communes composé des communes d'Aiglun, Bézaudun-les-Alpes, Bouyon, Conségudes, Coursegoules, Cuébris, Les Ferres, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquestéron, La Roque-en-Provence, Sigale, Saint-Paul-de-Vence (écarts), Toudon (écarts), Tourette-du-Château et Tourrettes-sur-Loup, soit 5 850 abonnés et 240 km de réseau. Il diffère de celui de la délégation actuelle car il intègre au 1^{er} janvier 2020 cinq régies communales : Bouyon, Revest-Les-Roches, Roquestéron, Tourette-du-Château et Tourrettes-sur-Loup, représentant 2 250 abonnés, 48 km de réseau et 9 sources. Actuellement, le service assure l'exploitation de 2 ressources (source de la Gravière et source du Vegay – capacité autorisée de 29 300 mètres cubes jour), de l'usine de traitement du SIEVI située à Bouyon (capacité nominale de 24 000 mètres cubes jour et de 13 000 mètres cubes jour en étiage moyen). La production totale en 2017 représentait environ 6 millions de mètres cubes. En 2017, le service comprend 3600 abonnés sur les 14 communes de son périmètre pour un volume facturé de 870 000 m³, 190 km de réseau, assure la vente de 1,3 millions de mètres cubes d'eau en gros aux communes de Gattières, Saint-Paul-de-Vence et Tourrettes sur Loup et la livraison de 2,7 millions de mètres cubes d'eau en gros pour la Métropole Nice Côte d'Azur (volume susceptible de variation).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 10 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 41110000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 65130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : 16 communes du SIEVI

II.2.4) **Description des prestations** : Les prestations confiées au Déléataire sont principalement les suivantes : • l'exploitation, l'entretien et la surveillance des installations du service ; • la relation avec l'utilisateur sur le périmètre délégué (prise des abonnements, relevé des compteurs, suivi et renouvellement du parc de compteurs, information, gestion des réclamations, etc.) ; • les travaux de réparation des canalisations (réseaux et branchements) et de leurs accessoires ; • les travaux de renouvellement des matériels tournants, des équipements hydrauliques et des équipements électromécaniques des ouvrages et installations ; • les prestations et travaux de maîtrise du rendement, tant concernant les ouvrages de transport que les ouvrages de distribution ; • les prestations relatives à l'intégration des régies communales de Bouyon, Tourrettes-sur-Loup, Revest-les-Roches, Tourette-du-Château et Roquestéron au sein du service délégué (bases de données techniques et commerciales, calcul global des indicateurs, etc.) ; • Le développement d'un système d'information destiné à la Collectivité comprenant un extranet doté d'une gestion électronique des documents et d'une plateforme collaborative d'échange ; • la mise à jour et la tenue de l'inventaire physique et comptable des biens du service ; • les conseils, avis et mises en garde au délégant sur toutes les questions intéressant la bonne marche de l'exploitation et sa qualité globale ; • le conseil et l'assistance au Déléataire pour les fonctions de gestion technique du service assurées par le Délégant (notamment maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement ou de renouvellement patrimonial) ; • la livraison d'eau en gros à la Métropole Nice Côte d'Azur pour l'alimentation de son périmètre située sur la rive droite du Var ; • la livraison d'eau en gros à la commune de Saint-Paul-de-Vence pour la partie de son territoire géré en délégation de service public communale.

II.2.5) **Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 10 000 000 euros

II.2.7) **Durée de la concession**

Durée en mois : 60

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : La durée de la délégation de service public est ainsi composée : - une tranche ferme de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2020 à 00 heures, date de prise d'effet de la délégation, - une tranche conditionnelle de 2 années, faisant suite à la tranche ferme à compter du 1^{er} janvier 2023 à 00 heures, date de prise d'effet de la délégation, représentant une durée totale de la délégation de service public de 3 ou 5 ans.

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les candidats remettront, au sein d'un même pli mais dans des enveloppes scellées distinctes, leur candidature et leur offre selon les modalités précisées dans le règlement de consultation.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**

III.2) **Conditions liées à la concession**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession** :

III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

III.2.4) **Concession éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.2) **Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

27 mai 2019 - 17:00

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'ensemble des pièces fournies sera obligatoirement rédigé en langue française. Le candidat transmettra sa candidature et son offre par la remise d'un pli fermé, contenant deux enveloppes fermées distinctes, marquées respectivement " candidature " et " offre ". Aucun dépôt par voie électronique ou par télécopie n'est autorisé. Le pli fermé portera les mentions suivantes : " Délégation du service public de l'eau potable du sievi " " confidentiel - ne pas ouvrir avant la Commission et avant la date prévue " Les plis seront remis, contre récépissé, à l'adresse suivante : S.I.E.V.I. - Syndicat Intercommunal de l'estéron et du Var Inférieurs - 2458 Route de la grave - 06 510 carros - France Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, 9h-12h et 14 h-17h Les plis seront acheminés et remis sous la seule responsabilité des candidats et à leur frais. Le SIEVI ne peut être tenu responsable du dépassement par les candidats du délai de remise des plis.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours** :

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation** :

VI.4.3) **Introduction de recours** :

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

7 avril 2019

Eléments de facturation :

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 25060093900020

Libellé de la facture : SIEVI 2458 ROUTE DE LA GRAVE, F-06510 Carros.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 27 mai 2019

Objet de l'avis : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE GERE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE

L'ESTERON ET DU VAR INFERIEURS

Nom de l'organisme : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ESTERON ET DU VAR INFERIEURS

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3700948



> Informations légales